MAIRIE de VILLEGLY

DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 22/05/2024 et complétée le 22/05/2024 Demande affichée en mairie le : 22/05/2024 00:00:00	
Demeurant à :	360 rue Louis de Broglie 13290 AIX EN PROVENCE
Sur un terrain sis à :	8 RUE DES PARAZOLS 11600 VILLEGLY 426 AB 53
Nature des Travaux :	Installation d'un générateur photovoltaïque en toiture

N° DP 011 426 24 D0015

Le Maire de VILLEGLY

VU la déclaration préalable présentée le 22/05/2024 par EDF ENR, VU l'objet de la déclaration :

- pour Installation d'un générateur photovoltaïque en toiture ;
- sur un terrain situé 8 RUE DES PARAZOLS

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 18/03/2024, zone UB,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

VILLEGLY, le 22 mai 2024 Le Maire,

Alain MARTY

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.